



Maintien de la protection des avantages sociaux (MPAS)

Congé non payé ou Mise en disponibilité

URGENT—AGISSEZ DÈS MAINTENANT

Vous disposez de 60 jours à compter de la date du début de votre congé non payé ou de votre mise en disponibilité pour décider si vous souhaitez maintenir la totalité ou une partie de la couverture de vos avantages sociaux pendant cette période. Les paiements rétroactifs <u>ne seront pas</u> acceptés.

Votre employeur doit compléter ses sections en premier afin que vous soyez informé du montant total des primes à payer pendant votre congé autorisé. Vous devez remplir et signer toutes les pages que votre employeur vous a envoyées, même si vous pensez que votre congé ne durera que quelques semaines.

Si vous choisissez de maintenir votre couverture pour certains ou pour la totalité des avantages sociaux :

- Cochez et paraphez les cases des pages 2-3 et/ou des pages 4-5, selon le cas, correspondant aux avantages sociaux que vous souhaitez maintenir.
- Datez et signez la page 3 et/ou la page 5, selon le cas, une fois que vous avez fait vos choix.
- Envoyez une copie des pages 2-3 et/ou des pages 4-5, selon le cas, de ce formulaire avec les paiements de vos primes à
 Vestcor* pour les régimes d'assurance-vie collective, d'invalidité de longue durée (ILD) et d'assurance en cas de décès ou de
 mutilation par accident (ADMA). Vestcor* exige des chèques postdatés mensuels ou des mandats postaux mensuels.
- Envoyez une copie des pages 2-3 et/ou des pages 4-5, selon le cas, de ce formulaire avec les paiements de primes à votre employeur (bureau des RH/Services de la paie) pour les régimes de soins médicaux, d'assurance voyage et de soins dentaires. Contactez votre employeur pour connaître les modes de paiement applicables.
- Consultez <u>Vestcor.org/maintien-protection</u> pour connaître la durée maximale de maintien de la couverture pendant un congé ou demandez l'information à votre employeur.
- Communiquez avec votre employeur dans les situations suivantes :
 - Si vous avez un changement dans la vie admissible (Vestcor.org/adhesion-changement).
 - Si vous devez vous absenter du travail pour plus de quatre mois à cause d'une maladie ou blessure.
- La garantie facultative pour maladie grave sera automatiquement maintenue. Si vous souhaitez interrompre la couverture ou l'annuler, vous devez appeler l'équipe des garanties facultatives de Croix Bleue Medavie au 1-844-949 3809.

Si vous choisissez d'interrompre votre couverture pour certains ou pour la totalité des avantages sociaux

- Cochez et paraphez les cases des pages 2-3 et/ou des pages 4-5, selon le cas, correspondant aux avantages sociaux que vous souhaitez interrompre.
- Datez et signez la page 3 et/ou la page 5, selon le cas, une fois que vous avez fait vos choix.
- Envoyez une copie des pages 2-3 et/ou des pages 4-5, selon le cas, de ce formulaire à **Vestcor*** si vous choisissez d'interrompre votre couverture pour les régimes d'assurance-vie collective, d'invalidité de longue durée (ILD) et d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident (ADMA).
- Envoyez une copie des pages 2-3 et/ou des pages 4-5, selon le cas, de ce formulaire à votre employeur (bureau des RH/ Services de la paie) si vous choisissez d'interrompre votre couverture pour les régimes de soins médicaux, d'assurance voyage et de soins dentaires.
- La couverture prendra fin le dernier jour du mois pour lequel la dernière prime a été payée et sera ensuite suspendue. La couverture ne sera rétablie qu'à votre retour au travail.
- Vous renoncez à votre droit de soumettre une demande de prestations d'ILD et/ou d'exonération des primes.
- La garantie facultative pour maladie grave sera automatiquement maintenue. Si vous souhaitez interrompre la couverture ou l'annuler, vous devez appeler l'équipe des garanties facultatives de Croix Bleue Medavie au 1-844-949 3809.

Si vous décidez d'annuler le maintien de votre couverture à tout moment à l'avenir, vous devez en informer Vestcor* et votre employeur par écrit. Si vous annulez votre couverture, vous ne pourrez pas la rétablir avant votre retour au travail.

*Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor au 506-453-2296 ou 1-800-561-4012. L'adresse postale de Vestcor est C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1. Vous pouvez également communiquer avec Vestcor par courrier électronique à l'adresse suivante : info@vestcor.org.

IMPORTANT : Les informations transmises par courriel ne sont pas considérées comme protégées si elles ne sont pas cryptées. Si vous souhaitez envoyer ce formulaire par courrier électronique et que vous ne disposez pas d'une méthode de cryptage, veuillez contacter notre bureau afin d'envoyer ce formulaire électroniquement dans un format sécurisé

Octobre 2024 Page 1 de 5

Maintien de la prot Congé non payé ou Mi Avec partage des coû	IMPORTANT! Il vous incombe, ainsi qu'à votre employeur, de remplir ce formulaire. Votre employeur doit d'abord remplir ses sections afin que vous soyez au courant de la prime totale requise.								
Nom									
Numéro d'assurance s	Numéro de référence de Vestcor OU numéro d'employé								
Employeur	Unité de négociation								
Type de congé : N	Autre :								
Début du congé (JJ/MM/AAAA)				Fin du cong	Fin du congé – si connu (JJ/MM/AAAA)				
Début de la mise en disponibilité (JJ/MM/AAAA)				Fin de la mise en disponibilité – si connu (JJ/MM/AAAA)					
No. de téléphone à privilégier (pendant le congé)				Courriel à privilégier (pendant le congé)					
Primes exigées per	ndant la pér	iode du paı	rtage des coûts	(Assurance	vie col	lective, ADN	IA et ILD)		
Type de couverture	À ren	nplir par l'em	ployeur	À remplir par l'employé(e)					
	Montant de la	Prime mensuelle	Dernière prime payée	Maintien de la couverture?		Initiales de l'employé(e)	Si oui – montant de prime exigé pour l'employé(e) (\$)		
	couverture (\$)	(\$)	(MM/AAAA)				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Assurance-vie collective de base et ADMA*		(\$)	(MM/AAAA)	Oui Non	S.O.		Entièrement payée par l'employeur		
		(\$)	(MM/AAAA)	Oui Non	S.O. S.O.		Entièrement payée par		
de base et ADMA* Assurance-vie collective		(\$)	(MM/AAAA)				Entièrement payée par		
de base et ADMA* Assurance-vie collective facultative/ADMA Assurance-vie pour		(\$)	(MM/AAAA)	Oui Non	S.O.		Entièrement payée par		
de base et ADMA* Assurance-vie collective facultative/ADMA Assurance-vie pour personnes à charge ADMA – couverture volontaire ILD (ne peut être maintenue pendant la période de mise en disponibilité)	(\$)			Oui Non	S.O. S.O.		Entièrement payée par		
de base et ADMA* Assurance-vie collective facultative/ADMA Assurance-vie pour personnes à charge ADMA – couverture volontaire ILD (ne peut être maintenue pendant la période	(\$) mensuels ou enir la couvert ou d'ILD doive	les mandats ture de l'assu nt être <u>libell</u> e	s postaux urance-vie és à l'ordre aque mois et	Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non	S.O. S.O. S.O.	nsuel (\$)	Entièrement payée par		
de base et ADMA* Assurance-vie collective facultative/ADMA Assurance-vie pour personnes à charge ADMA – couverture volontaire ILD (ne peut être maintenue pendant la période de mise en disponibilité) Les chèques postdatés mensuels pour mainte collective, de l'ADMA odu ministre des Finance	mensuels ou enir la couvert ou d'ILD doiver ces, datés du 1 ivante (à remp	les mandats ture de l'assu nt être libelle ler jour de ch dir par l'emplo	s postaux urance-vie és à l'ordre aque mois et nyeur) :	Oui Non Oui Non Oui Non Paiement t	s.o. s.o. s.o. otal me		Entièrement payée par l'employeur		
de base et ADMA* Assurance-vie collective facultative/ADMA Assurance-vie pour personnes à charge ADMA – couverture volontaire ILD (ne peut être maintenue pendant la période de mise en disponibilité) Les chèques postdatés mensuels pour mainte collective, de l'ADMA o du ministre des Finance envoyés à l'adresse sui	mensuels ou enir la couvert ou d'ILD doiver ces, datés du d ivante (à remp	les mandats ture de l'assu nt être <u>libell</u> l ^{er} jour de ch blir par l'emplo de(s) mois de	s postaux urance-vie és à l'ordre aque mois et nyeur) :	Oui Non Oui Non Oui Non Paiement t	s.o. s.o. s.o. otal me		Entièrement payée par l'employeur		
de base et ADMA* Assurance-vie collective facultative/ADMA Assurance-vie pour personnes à charge ADMA – couverture volontaire ILD (ne peut être maintenue pendant la période de mise en disponibilité) Les chèques postdatés mensuels pour mainte collective, de l'ADMA o du ministre des Finance envoyés à l'adresse sui Paiement des primes des poste de fin du partage Notes supplémentaire	(\$) s mensuels ou enir la couvert ou d'ILD doiver ees, datés du fivante (à remp	les mandats ture de l'assu nt être <u>libell</u> d l ^{er} jour de ch olir par l'emplo de(s) mois de vec l'employe	s postaux urance-vie és à l'ordre aque mois et yeur): :	Oui Non Oui Non Oui Non Paiement t	S.O. S.O. S.O. otal me		Entièrement payée par l'employeur		

Initiales de l'employé : ______ Initiales de l'employeur : _____

Primes exigées pendant la période du partage des coûts (Soins médicaux, assurance voyage et soins dentaires)							
Type de couverture	À remplir par	À remplir par l'employé(e)					
	Prime mensuelle (\$)	Dernière prime payée (MM/AAAA)	Maintien de la couverture?		Initiales de l'employé(e)	Si oui – montant de prime exigé pour l'employé(e) (\$)	
Soins médicaux et assurance voyage			Oui	Non	S.O.		
Soins dentaires			Oui	Non	S.O.		
Les chèques postdatés mensuels ou les mandats postaux mensuels ou l'autorisation de prélèvement par débit/chèque pour maintenir la couverture des soins médicaux, assurance voyage et soins dentaires doivent être faits selon les instructions de votre employeur, datés du 1er de chaque mois, et envoyés à votre employeur à l'adresse (à remplir par l'employeur) :							
Paiement des primes ci-joint pour le(s) mois de :							
Date de fin du partage des coûts avec l'employeur (à remplir par l'employeur) :							
Signature de l'employeur							
r signature de l'employeur -							
Signature de l'employeur : Date (JJ/MM/AAAA) :							

Signature de l'employé(e)

- La possibilité m'a été offerte de maintenir ou non la couverture des avantages sociaux durant ma période de congé non payé ou de mise en disponibilité.
- Je comprends que toute couverture que je choisis de ne pas maintenir prendra fin le dernier jour du mois pour lequel la dernière prime a été payée et sera ensuite suspendue. La couverture ne sera rétablie qu'à mon retour au travail.
- Les chèques retournés pour provisions insuffisantes entraîneront la suspension (pour un congé) ou la cessation (pour une mise en disponibilité) de la couverture, le cas échéant

CONSENTEMENT EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE: Les renseignements personnels recueillis au moyen du présent formulaire seront utilisés par Vestcor aux fins suivantes: identifier le participant et son employeur; mettre en place le maintien ou la résiliation (le cas échéant) de la couverture offerte au participant par les avantages sociaux et confirmer son admissibilité; retenir le montant approprié du compte bancaire du participant (le cas échéant); communiquer avec le participant ou l'employeur lorsqu'il le faut; et, enfin, s'assurer que le régime d'avantages sociaux est administré dans le respect de ses documents constitutifs. Les renseignements pourraient être communiqués au ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Si vous avez des questions concernant la collecte et l'utilisation de ces renseignements, communiquez avec l'équipe des Services aux participants de Vestcor par la poste (C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3B 5H1), par téléphone (506-453-2296 ou 1-800-561-4012) ou par courrier électronique (info@vestcor.org). Vous pouvez également prendre connaissance de l'énoncé de Vestcor sur la protection des renseignements personnels à l'adresse vestcor.org/renseignements-personnels.

Signature de l'employé(e) :	Date (JJ/MM/AAAA) :
-----------------------------	----------------------------

Octobre 2024 Page 3 de 5

Maintien de la protection des avantages sociaux (MPAS) Congé non payé ou Mise en disponibilité Sans partage des coûts				en do	IMPORTANT! Il vous incombe, ainsi qu'à votre employeur, de remplir ce formulaire. Votre employeur doit d'abord remplir ses sections afin que vous soyez au courant de la prime totale requise.				
Nom									
Numéro d'assurance sociale (facultatif)					Numéro de référence de Vestcor OU numéro d'employé				
Employeur					Unité de négociation				
Type de congé : Maladie Maternité disponibilité					Autre :				
Début du congé (JJ/MM/AAAA)				Fin d	u congé – s	i con	nu (JJ/MM/AAA	AA)	
Début de la mise en dis	ponibilité (JJ/I	MM/AAAA)		Fin d	Fin de la mise en disponibilité – si connu (JJ/MM/AAAA)				
No. de téléphone à privilégier (pendant le congé)				Courriel à privilégier (pendant le congé)					
Primes exigées lorsqu	ı'il n'y a pas o	d'entente de	partage des coû	its en p	lace (Assu	ırand	e-vie collecti	ve, ADMA et ILD)	
Type de couverture	À rei	mplir par l'em	ployeur		À remplir par l'employé(e)				
	Montant de la couverture (\$)	Prime mensuelle (\$)	Dernière prime payée (MM/AAAA)		intien de la uverture?		Initiales de l'employé(e)	Si oui – montant de prime exigé pour l'employé(e) (\$)	
Assurance-vie collective de base et ADMA*				Oui	Non S	5.0.			
Assurance-vie collective facultative/ADMA				Oui	Non S	5.0.			
Assurance-vie pour personnes à charge				Oui	Non S	5.0.			
ADMA – couverture volontaire				Oui	Non S	5.0.			
ILD (ne peut être maintenue pendant la période de mise en disponibilité)				Oui	Non S	5.0.			
Les chèques postdatés mensuels pour mainter collective, de l'ADMA ou ministre des Finances, e et envoyés à l'adresse s	nir la couvert u d'ILD doivei datés du 1er jo	ure de l'assu nt être <u>libell</u> our de chaqu	urance-vie <u>és à l'ordre du</u> ue mois						
Paiement des primes c	i-joint pour l	e(s) mois de	::						
Notes supplémentaires *IMPORTANT! La couve de l'assurance-vie colle	erture de l'as	surance-vie	collective de bas	se/ADN	IA est oblig	gatoi	re afin de ma		

Initiales de l'employé : ______ Initiales de l'employeur : _____

Primes exigées lorsqu'il n'y a pas d'entente de partage des coûts en place (Soins médicaux, assurance voyage et soins dentaires)								
Type de couverture	À remplir par	r l'employeur	À remplir par l'employé(e)					
	Prime mensuelle (\$)	Dernière prime payée (MM/AAAA)	Maintien de la couverture?	Initiales de l'employé(e)	Si oui – montant de prime exigé pour l'employé(e) (\$)			
Soins médicaux et assurance voyage			Oui Non S.O.					
Soins dentaires			Oui Non S.O.					
Les chèques postdatés mensuels ou les mandats postaux mensuels ou l'autorisation de prélèvement par débit/chèque pour maintenir la couverture des soins médicaux, assurance voyage et soins dentaires doivent être faits selon les instructions de votre employeur, datés du 1er de chaque mois, et envoyés à votre employeur à l'adresse (à remplir par l'employeur): Paiement des primes ci-joint pour le(s) mois de : Notes supplémentaires :								
Signature de l'emp	Signature de l'employeur							
Signature de l'employ	/eur :		Date (JJ/MM/ <i>A</i>	AAA):				
Signature de l'emp	loyé(e)							
 La possibilité m'a été offerte de maintenir ou non la couverture des avantages sociaux durant ma période de congé non payé ou de mise en disponibilité. Je comprends que toute couverture que je choisis de ne pas maintenir prendra fin le dernier jour du mois pour lequel la dernière prime a été payée et sera ensuite suspendue. La couverture ne sera rétablie qu'à mon retour au travail. Les chèques retournés pour provisions insuffisantes entraîneront la suspension (pour un congé) ou la cessation (pour une mise en disponibilité) de la couverture, le cas échéant CONSENTEMENT EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE: Les renseignements personnels recueillis au moyen du présent formulaire seront utilisés par Vestcor aux fins suivantes: identifier le participant et son employeur; mettre en place le maintien ou la résiliation (le cas échéant) de la couverture offerte au participant par les avantages sociaux et confirmer son admissibilité; retenir le montant approprié du compte bancaire du participant (le cas échéant); communiquer avec le participant ou l'employeur lorsqu'il le faut; et, enfin, s'assurer que le régime d'avantages sociaux est administré dans le respect de ses documents constitutifs. Les renseignements pourraient être communiqués au ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Si vous avez des questions concernant la collecte et l'utilisation de ces renseignements, communiquez avec l'équipe des Services aux participants de Vestcor par la poste (C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3B 5H1), par téléphone (506-453-2296 ou 1-800-561-4012) ou par courrier électronique (info@vestcor.org). Vous pouvez également prendre connaissance de l'énoncé de Vestcor sur la protection des renseignements personnels à l'adresse vestcor.org/renseignements-personnels. 								
Signature de l'employ	/é(e) :		Date (II/MM//	AAA) ·				

Octobre 2024 Page 5 de 5